

SIECCAO

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable

Exercice 2014



Rapport relatif au prix et à la qualité du service public de l'eau potable pour l'exercice présenté conformément à l'article L22245 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007
Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur et la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr, rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

Table des matières

Caractérisation technique du service.....	3
Présentation du territoire desservi.....	3
Mode de gestion du service.....	4
Estimation de la population desservie (D101.1).....	4
Nombre d'abonnés.....	4
Eaux brutes.....	6
Prélèvement sur les ressources en eau.....	6
Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3).....	6
Eaux traitées.....	7
Production.....	7
Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2014.....	9
Volumes vendus au cours de l'exercice.....	9
Autres volumes.....	9
Volume consommé autorisé.....	10
Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements).....	10
Tarifification de l'eau et recettes du service.....	11
Modalités de tarification.....	11
Facture d'eau type (D102.0).....	13
Recettes.....	13
Recettes de la collectivité :.....	13
Recettes de l'exploitant :.....	13
Indicateurs de performance.....	14
Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1).....	16
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P103.2B).....	16
Indicateurs de performance du réseau.....	18
Rendement du réseau de distribution (P104.3).....	18
Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3).....	18
Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3).....	18
Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2).....	18
Montants financiers.....	14
État de la dette du service.....	14
Amortissements.....	14
Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service.....	15
Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice.....	15
Tableau récapitulatif des indicateurs.....	19
Communication.....	20
Site internet du SIECCAO.....	20
Sensibilisation des enfants.....	20
Sensibilisation des adultes.....	21

Caractérisation technique du service

Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : SI D'EXPLOITATION DES CHAMPS CAPTANTS D'ASNIERES SUR OISE

- Caractéristiques :

EPCI sans fiscalité propre (facture d'eau)
SI à vocation unique d'eau potable (SIVU)

À noter : Le projet de loi 2015 concernant le transfert obligatoire des compétences eau et assainissement aux EPCI à fiscalité propre d'ici fin 2017. L'EPCI à fiscalité propre (CC, CAG, métropole, ...) pourra adhérer aux SIVOM mais pas aux SIVU.

	2014
Président	Claude KRIEGUER
Vice-président	Alain SABATIER
Vice-président	Dominique KUDLA
Secrétaire	Geneviève EULLER
Délégué titulaire	Lucienne GUEDON
Délégué titulaire	Florence GABRY
Délégué titulaire	Evelyne POIGNON
Délégué titulaire	Michel BACCHIANI

- Compétences liées au service :

	Oui	Non	commentaires
Production	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	4 forages + 3 en réserve
Protection du point de prélèvement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	DUP de 1978 et étude BAC terminée
Traitement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aération, filtration et désinfection
Transfert	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	62 km de canalisations
Stockage	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	3 réservoirs au SIECCAO 7 réservoirs communaux
Distribution	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	16 communes + vente en gros

- Territoire desservi : ASNIERES-SUR-OISE, CHAUMONTEL, COYE-LA-FORET, LA CHAPELLE-EN-SERVAL, LUZARCHES, MORTEFONTAINE, NOISY-SUR-OISE, ORRY-LA-VILLE, PLAILLY, PONTARME, SAINT-WITZ, SEUGY, SURVILLIERS, THIERS-SUR-THEVE, VIARMES, VILLERON et le SIEG de Persan Beaumont en vente en GROS

CARTE 1 : Territoire du SIECCAO

- Existence d'une CCSP Non
- Existence d'un schéma de distribution au sens de l'article L2224-7-1 du CGCT Non
- Existence d'un règlement de service Oui, date d'approbation selon les communes
- Existence d'un schéma directeur Non (schéma départemental du val d'Oise en 2015)

Mode de gestion du service

- Le service est exploité en Régie
 Régie avec prestataire de service (c'est le cas du SICTEUB)
 Délégation de service public (DSP): affermage (SIECCAO et ses communes)
 Délégation de service public (DSP): concession (comme les autoroutes)

Nature du contrat de DSP :

Nom du délégataire	Lyonnaise des Eaux → SUEZ environnement
Date de début de contrat	06 NOVEMBRE 2007
Date de fin de contrat initial	17 octobre 2019
Nombre d'avenants et nature des avenants	N°1 pour la sectorisation, N°2 pour le débitmètre de la RN 17 en 2012
Nature exacte de la mission du délégataire	DSP Eau potable (sans distribution)

Gestion du service	campagne de mesures (débit, pression), fonctionnement, surveillance et entretien des installations, recherche des fuites, relève des compteurs
Entretien	de l'ensemble des ouvrages, des canalisations, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des espaces verts, des forages, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, de la serrurerie, de la menuiserie, des vannes, du génie civil, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaures
Renouvellement	des canalisations <20m, des clôtures, des compteurs, des équipements électromécaniques, des installations de télésurveillance, des installations électriques, des ouvrages de traitement, des ouvrages métalliques, de la serrurerie, de la menuiserie, des vannes, des matériels tournants hydrauliques et d'exhaures

Estimation de la population desservie (D101.1)

Est ici considéré comme un habitant desservi toute personne domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'eau potable sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'eau potable dessert **40 127** habitants. **Les populations totales légales en 2012 entrent en vigueur le 1^{er} janvier 2015.** Ce chiffre doit être consolidé avec le nombre d'habitants desservis par le SIEG et profitant de la vente en gros : 23 312 habitants.

16 communes du SIECCAO	40 127 habitants
3 communes du SIEG (vente en gros)	23 312 habitants
Parc Astérix (1.7 m de visiteurs / 365 + 1000 saisonniers)	5 657 habitants
Total équivalent habitants SIECCAO	69 096 équivalents habitants

Nombre d'abonnés

Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'Eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'eau potable dessert **15 076** abonnés au 31/12/2014 (14 879 au 31/12/2013).

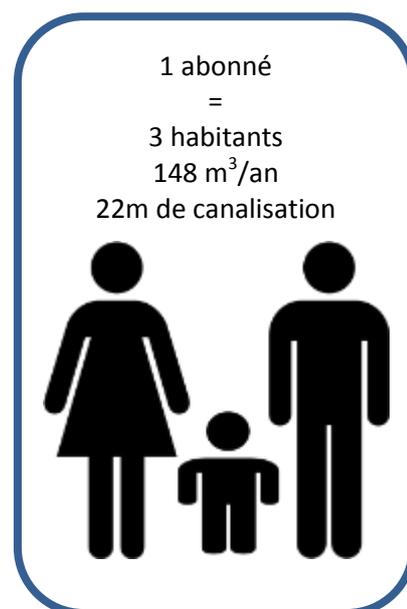
La répartition des abonnés par commune est la suivante :

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2013	Nombre total d'abonnés au 31/12/2014	Variation en %
ASNIERES-SUR-OISE	1 015	1 020	0.49
CHAUMONTEL	1 311	1 362	3.89
COYE-LA-FORET	1 564	1 588	1.53
LA CHAPELLE-EN-SERVAL	1 072	1 093	1.96
LUZARCHES	1 568	1 583	0.96
MORTEFONTAINE	291	306	5.15
NOISY-SUR-OISE	274	275	0.36
ORRY-LA-VILLE	1 455	1 458	0.21
PLAILLY	716	730	1.96
PONTARME	328	333	1.52
SAINT-WITZ	933	929	-0.43
SEUGY	412	421	2.18
SURVILLIERS	1 194	1 193	0.08
THIERS-SUR-THEVE	444	446	0.45
VIARMES	2 063	2 080	0.82
VILLERON	239	259	8.37
Total	14 879	15 076	1.32

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement) est de 46 abonnés/km au 31/12/2014.

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonnés) est de 3 habitants/abonné au 31/12/2014.

La consommation moyenne par abonné (consommation moyenne annuelle domestique + non domestique rapportée au nombre d'abonnés) est de 148 m³/abonné au 31/12/2014.



Prélèvement sur les ressources en eau

Le service public d'eau potable prélève **3 927 717 m³** pour l'exercice 2014 (4 003 744 pour l'exercice 2013).

Ressource et implantation	Nature de la ressource	Débits nominaux ⁽¹⁾	Volume prélevé durant l'exercice 2013 en m ³	Volume prélevé durant l'exercice 2014 en m ³	Variation en %
F4 01277x1013	Souterraine Sénonien Aquifère calcaire	225 m ³ /h	1 289 436	1 491 151	15,6%
F3 01277x1012		225 m ³ /h	594 494	26 234	-95,6%
F2 01277x1011		220 m ³ /h	914 641	1 401 398	53,2%
F1 01277x1009		220 m ³ /h	1 205 173	1 008 934	-16,3%
F5; F9 et F11		200 m ³ /h	0	XX	
Total			4 003 744	3 927 717	-1,9%

Pourcentage des eaux souterraines dans le volume prélevé : **100%**.

Indice d'avancement de protection des ressources en eau (P108.3)

La réglementation définit une procédure particulière pour la protection des ressources en eau (captages, forages, etc.). En fonction de l'état d'avancement de la procédure, un indice est déterminé selon le barème suivant:

20% Études environnementales et hydrogéologiques en cours

40% Avis de l'hydrogéologue rendu

50% Dossier déposé en préfecture

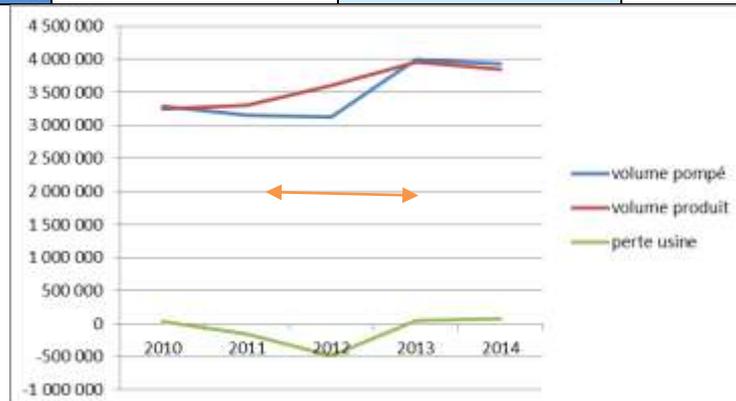
60% Arrêté préfectoral **DUP du 29/06/1978 pour 11 forages**

80% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés, etc.)

100% Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre et mise en place d'une procédure de suivi de son application

Pour l'année 2014, l'indice global d'avancement de protection de la ressource est **85%** (80% en 2013).

Ressource	Volume pompé durant l'exercice 2013 en m ³	Volume pompé durant l'exercice 2014 en m ³	Variation des volumes en %	Indice de protection de la ressource 2014
Prélèvement F4	1 289 436	1 494 151	15,9%	85
Prélèvement F3	594 494	26 234	-95,6%	85
Prélèvement F2	914 641	1 401 398	53,2%	85
Prélèvement F1	1 205 173	1 008 934	-16,3%	85
Total du volume produit (V1)	3 951 184	3 852 435	-2,5%	85

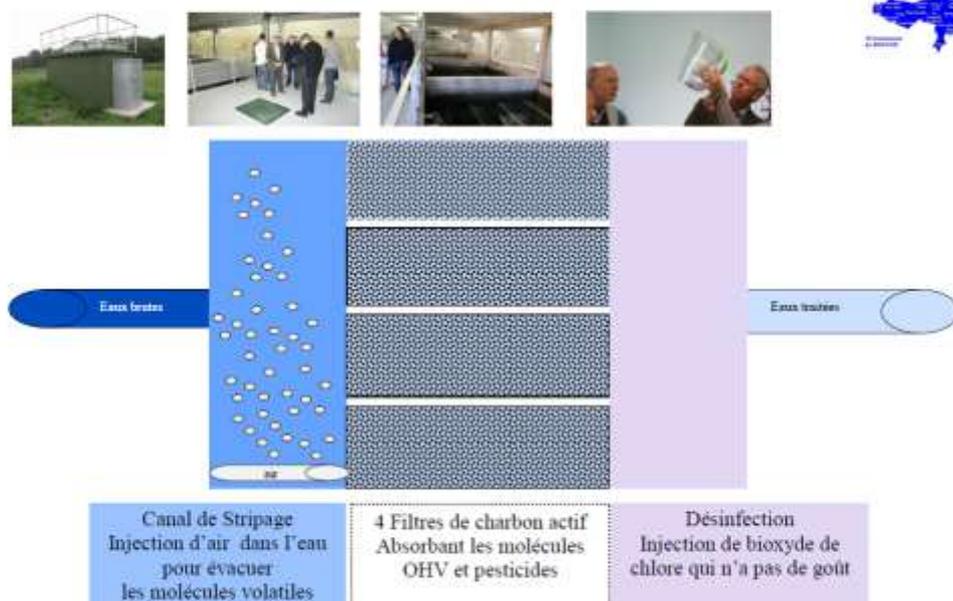


Mauvaises mesures des débitmètres et compteurs : le SIECCAO a demandé en 2011 le réglage métrologique

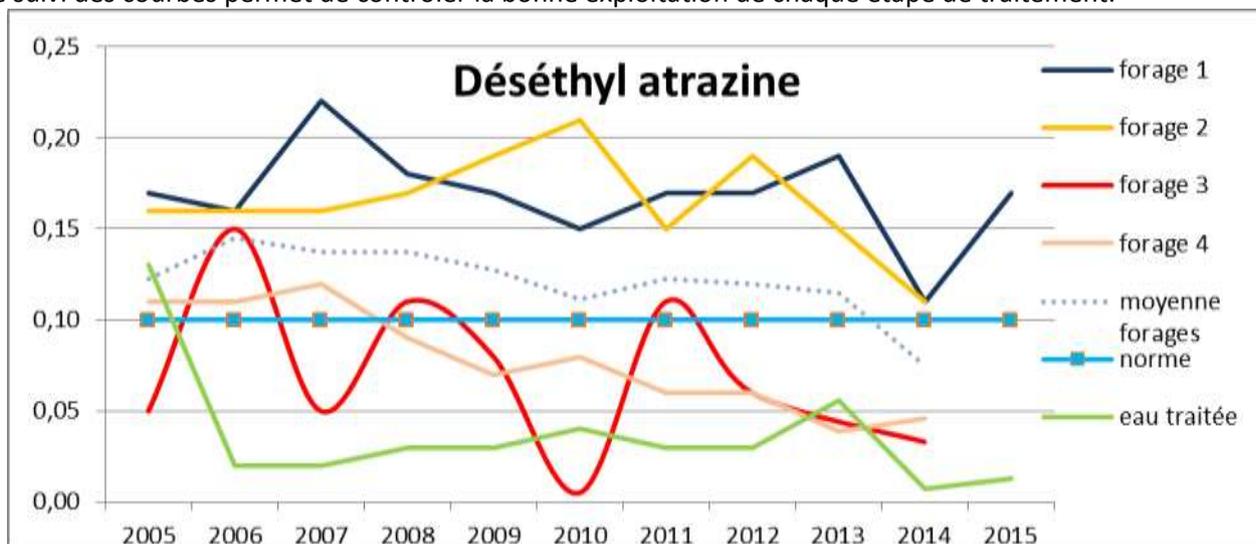
Production

Le service a une unité de traitement. La mise en service de l'unité de traitement en 2005 est remarquable par la chute des concentrations en OHV et Déséthyl Atrazine entre 2005 et 2006.

Schéma de fonctionnement de l'unité de traitement du SIECCAO



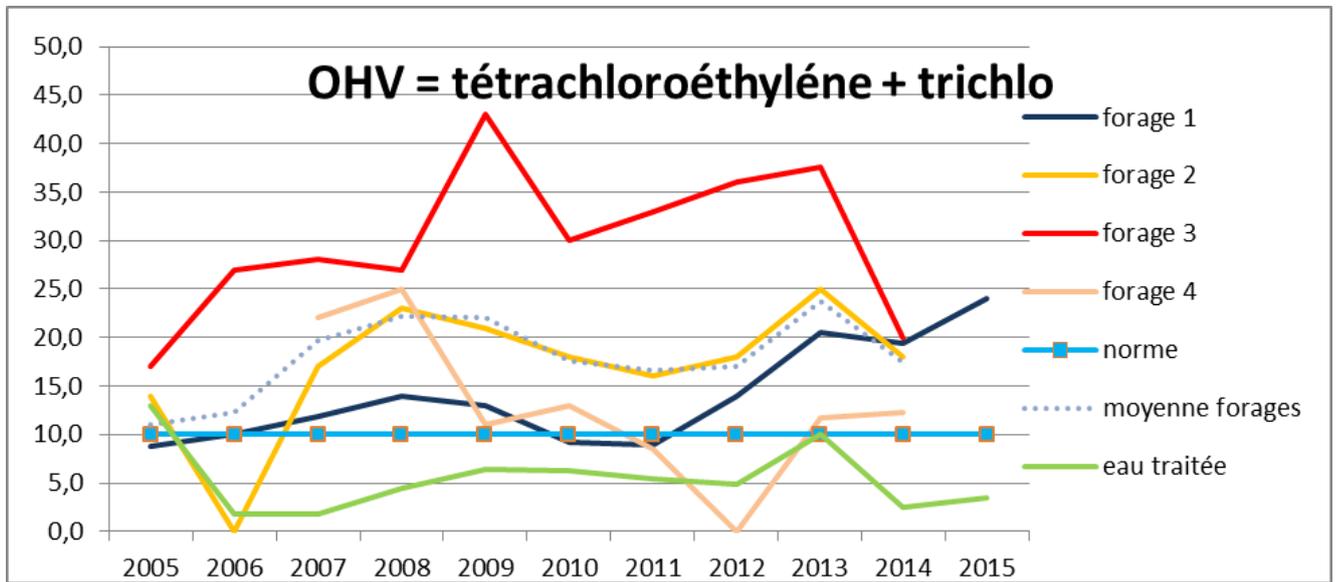
Le suivi des courbes permet de contrôler la bonne exploitation de chaque étape de traitement.



Les concentrations en atrazine et Déséthyl Atrazine (atrazine interdite depuis 2003) baissent.

A noter : le forage 4 est potable sans traitement pour ce paramètre.

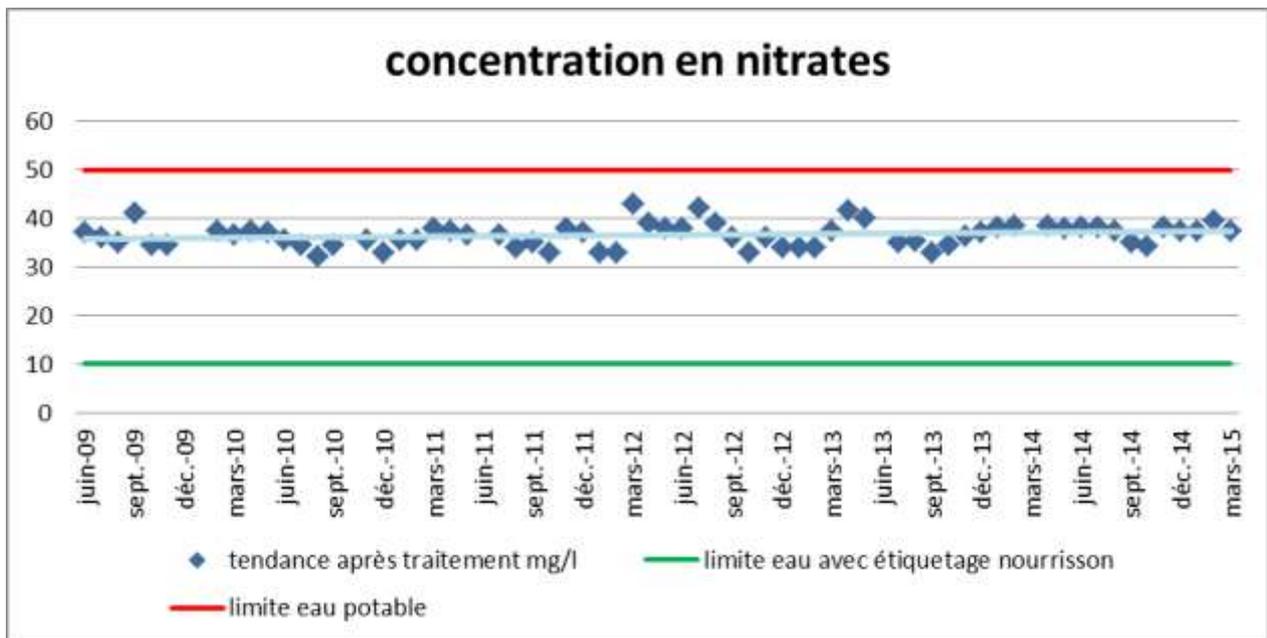
Il est important de souligner que pour la première année en 2014 la moyenne des eaux brutes est potable sans traitement d'exploitation et que par simple dilution des eaux des forages 1 et 2 par les forages 3 et 4.



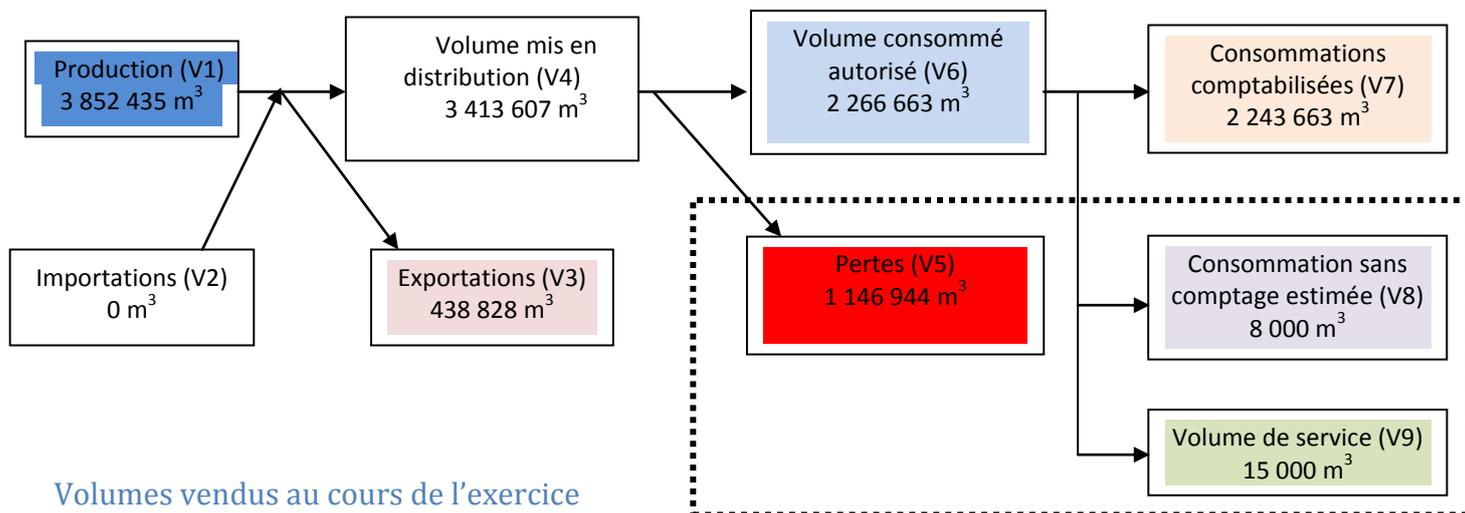
Résumé de l'étude BAC4 par ACP :

Actuellement, l'eau produite et distribuée par le SIECCAO présente une sensibilité importante aux OHV. En effet, l'usine est dimensionnée pour traiter 14 µg/l. Or ces dernières années, la concentration en OHV a fortement augmentée, le mélange des eaux brutes atteignant actuellement des concentrations en OHV proches de 30 µg/l.

Le raccordement des nouveaux forages (pour lesquels les OHV sont absents) et l'arrêt des forages en exploitation les plus touchés (F3) seraient, en première approche, une solution pour garantir le respect de la norme en OHV sur les eaux distribuées par l'effet de dilution des eaux brutes. Cependant, cette solution présente l'inconvénient d'augmenter la concentration des eaux en Nitrates, pour lesquels il n'existe pas actuellement de traitement possible sur site.

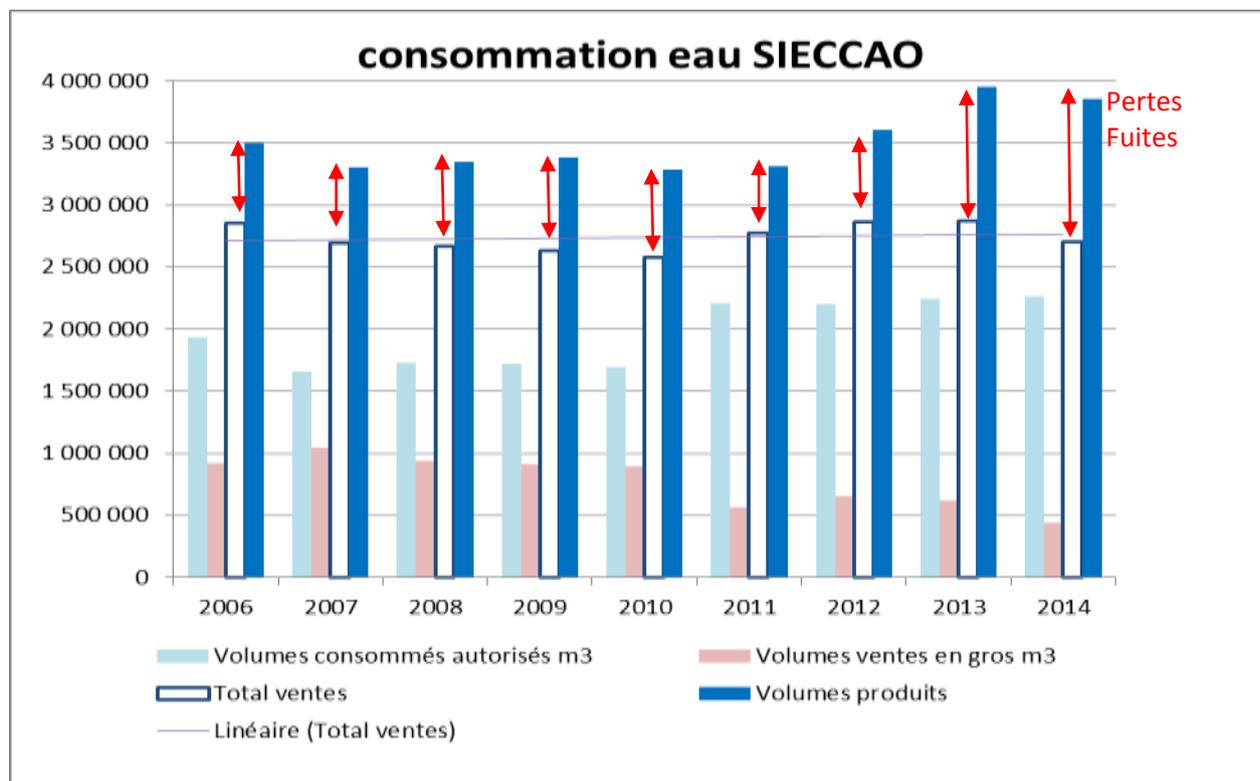


Bilan des volumes mis en œuvre dans le cycle de l'eau potable en 2014



Volumes vendus au cours de l'exercice

Acheteurs	Volumes vendus durant l'exercice 2013 en m ³	Volumes vendus durant l'exercice 2014 en m ³	Variation en %
Abonnés domestiques ⁽¹⁾	2 224 648	2 243 663	0,8%
Total vendu aux abonnés (V₇)	2 224 648	2 243 663	0,8%
Service du SIEG Persan Beaumont	622 554	438 828	-29,5%
Total vendu à d'autres services (V₃)	622 554	438 828	-29,5%



Autres volumes estimé par la LDe à re-évaluer

	Exercice 2013 en m ³ /an	Exercice 2014 en m ³ /an	Variation en %
Volume consommation sans comptage (V8)	8 108	8 000	-1,3%
Volume de service (V9)	15 000	15 000	0%

Volume consommé autorisé

	Exercice 2013 en m3/an	Exercice 2014 en m3/an	Variation en %
Volume consommé autorisé (V6)	2 247 756	2 266 663	0,8%

Linéaire de réseaux de desserte (hors branchements)

Le linéaire du réseau de canalisations du service public d'eau potable est de 325 kilomètres au 31/12/2014 (325 au 31/12/2013).

	km	%
Asnières sur Oise	18	5,54
Chaumontel	22	9,23
Coye la foret	22	6,77
la chapelle en serval	15	4,62
Luzarches	36	11,08
Mortefontaine	7	2,15
Noisy	5	1,54
Orry la ville	24	7,38
Plailly	16	4,92
Pontarmé	5	1,54
Saint Witz	24	7,08
Seugy	5	1,54
Survilliers	13	4,00
Thiers sur Thève	9	2,77
Viarmes	28	8,62
Villeron	4	1,23
SIECCAO	64	20,00

Les 4 ouvrages de stockage	Communes	Capacité de 9 700 m ³
Bâche de reprise après traitement	Asnières sur Oise	1 000 m ³
Réservoir semi-enterré « Saint-Witz »	Montméliant	2 500 m ³
2 bâches de Survilliers	Survilliers	2 x 3 000 m ³

Les réservoirs de Luzarches, Orry-la-Ville, Survilliers (tour de 500 m³), Thiers-sur-Thève, Plailly et Viarmes sont communaux. Les réservoirs permettent d'assurer une régulation de l'approvisionnement tout en apportant une sécurité en cas d'incident sur les conduites ou les stations de refoulement. En 2011, **9 réservoirs** offrent une capacité de stockage totale de **11 300 m³**.

Sur l'ensemble des systèmes d'alimentation en eau potable qu'elle exploite, la LYONNAISE DES EAUX CREIL a mis en application les mesures gouvernementales exigées par le plan Vigipirate. Parmi les plus significatives :

- le renforcement de la désinfection au refoulement des installations pour atteindre l'exigence de 0,15 mg/l de bioxyde au départ et le maintien d'un résiduel de 0,05mg/l en tout point du réseau de distribution ;
- l'étude du renforcement de la surveillance des ouvrages ;
- la sensibilisation de manière accrue de l'ensemble du personnel.

Les ouvrages de régulation	Caractéristique	communes
Station d'accélération	1x90m ³ /h et 2x30m ³ /h	Thiers-sur-Thève
Station de régulation	300m ³ /h	Plailly parc Astérix
Refoulement de l'unité de traitement	2x390m ³ /h et 1x575m ³ /h	Usine de refoulement d'Asnières
Relais	2x100m ³ /h à 50m	Survilliers

Tarification de l'eau et recettes du service

Modalités de tarification

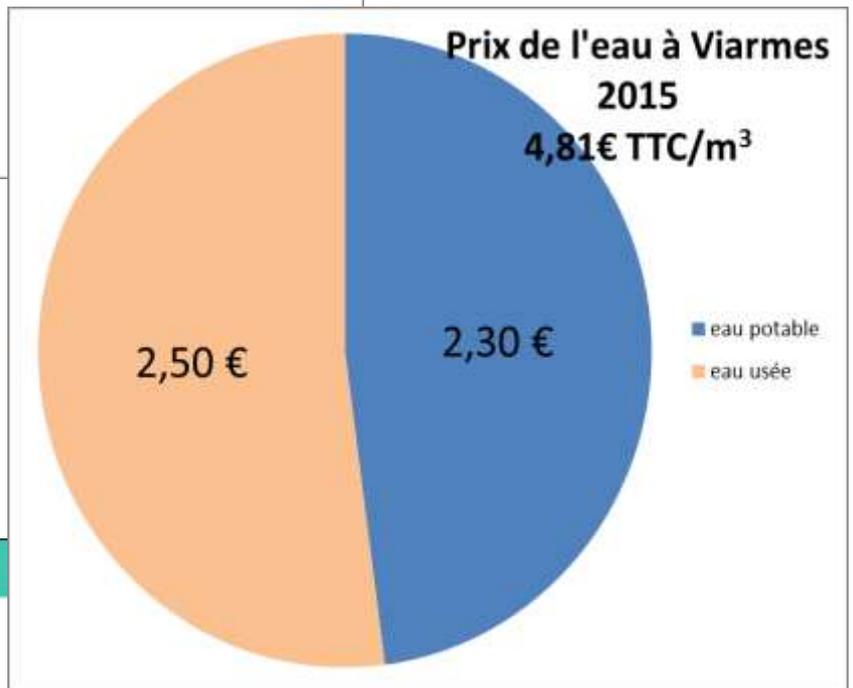
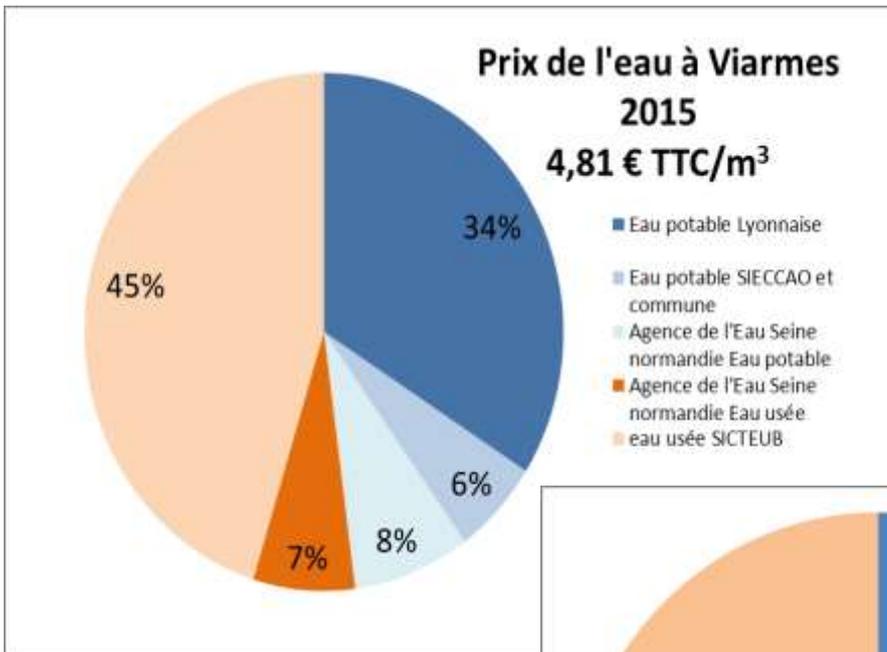
La facture d'eau comporte obligatoirement une part proportionnelle à la consommation de l'abonné et peut également inclure une part indépendante de la consommation dite part fixe : l'abonnement

Le SIECCAO n'a que la part proportionnelle. L'abonnement est fixé dans le contrat signé par la commune. Les tarifs applicables aux 01/01/2013 et 01/01/2014 sont les suivants : Part pour l'exploitation des champs captants (Lyonnaise + SIECCAO) : 0.6003 €/m³ en 2012 ; 0.6186 €/m³ au 01/01/2013 ; 0.6296 €/m³ au 01/01/2014 ; 0.6352 €/m³ au 01/01/2015.

Tarifs		Au 31/12/2012	Au 31/12/2013	Au 01/01/2015
Part de la collectivité Viarmes (commune ayant le plus d'habitants)				
Part proportionnelle (€ HT/m ³) de 0 à 120 m ³				
Eau potable	SIECCAO + commune	0.20+0.723 €/m ³	0.20+0.723€/m ³	0.20+0.723 €/m ³
Eaux usées	SIVOM	0.3760 €/m ³	0.3760 €/m ³	transfert SICTEUB
Eaux usées	SICTEUB	1.60 €/m ³	1.60 €/m ³	1.976 €/m ³
Part du délégataire Lyonnaise des Eaux Viarmes (commune ayant le plus d'habitants)				
Part fixe (€ HT/an)				
	Abonnement (ville de Viarmes)	38.46	38.96	39.38
Part proportionnelle (€ HT/m ³)				
Eau potable	Lyonnaise pour Champs Captants	0.4296 €/m ³	0.4296 €/m ³	0.4347€/m ³
Eau potable	Lyonnaise pour ville	0.7691 €/m ³	0.7791 €/m ³	0.7875 €/m ³
Taxes et redevances				
	Taux de TVA (10% en 2014 pour eaux usées)	5.5 %	5.5 %	5.5 %
Eau potable	Prélèvement sur la ressource en eau (AESN)	0.10 €/m ³	0.118 €/m ³	0.1204€/m ³
Eaux usées	Pollution domestique (AESN)	0.3990 €/m ³	0.24 €/m ³	0.24 €/m ³
Eaux usées	Modernisation du réseau (AESN)	0.30 €/m ³	0.30 €/m ³	0.30 €/m ³

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :
la délibération du 30 mars 2010 effective à compter du 01/01/2011 fixant les tarifs du service d'eau potable afin de financer le coût de la construction des 3 nouveaux forages ;
la part du délégataire du SIECCAO a augmenté en 2011 afin de financer la sectorisation des communes (avenant numéro 1), mais également suite au changement d'indices.

Figure 1 : diagrammes du Prix de l'eau à Viarmes



La note d'information 2015 de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie est en annexe du RPQS :

« L'impact des redevances de l'agence de l'eau est en moyenne, de l'ordre de 20% du prix du m³ d'eau sur l'ensemble du bassin. En 2014, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par l'agence de l'eau s'est élevé à 807 millions d'euros dont 645 millions en provenance de la facture d'eau. »

« Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides réduisent d'autant l'impact des investissements des collectivités, en particulier, sur le prix de l'eau. »

Facture d'eau type (D102.0)

Dans le cas d'un EPCI, le tarif pour chaque commune est :

Commune	Prix au 01/01/2014 en TTC €/m ³	Prix au 01/01/2015 en TTC €/m ³
ASNIERES-SUR-OISE (baisse suite au nouveau contrat de DSP)	2.25	1.98
CHAUMONTEL	1.93	2.00
COYE-LA-FORET (contrat à renouveler dans 1 an)	2.76	2.77
LA CHAPELLE-EN-SERVAL	2.69	2.71
LUZARCHES	2.35	2.36
MORTEFONTAINE (ancienne DSP)	2.22	2.24
NOISY-SUR-OISE	3.06	3.12
ORRY-LA-VILLE	2.59	2.61
PLAILLY	1.89	1.90
PONTARME	2.36	2.40
SAINT-WITZ	1.89	1.91
SEUGY (ancienne DSP)	2.36	2.38
SURVILLIERS	1.49	1.53
THIERS-SUR-THEVE	2.30	2.32
VIARMES	2.28	2.30
VILLERON (baisse suite au nouveau contrat de DSP)	2.27	1.97

Les volumes consommés sont relevés avec une fréquence semestrielle sauf pour les communes en télé relève. La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle sauf pour les habitants mensualisés.

Recettes

Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2013 en €	Exercice 2014 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers	410 353	431 480	+ 5.15 %
Recette de vente d'eau en gros SIEG	139 536	87 666	-37.17 %
Total recettes de vente d'eau	549 889	519 146	-5.59 %
Subventions	68 328	144 882	+ 112 %
Intérêts de TCN	335	0	-100 %
FCTVA	6 595	999	-84.85 %
Total autres recettes	75 258	145 881	+ 94 %
Total des recettes	625 147	665 027	+ 6.38 %

Les Recettes, vente d'eau aux usagers mais les volumes de chaumontel ne sont pas vraisemblable.

Les Recettes de vente d'eau en gros SIEG ont diminué suite à l'installation d'une vanne par la LDE entre le sieg et le SIECCAO, le SIECCAO a été informé après travaux de cet aménagement !

Recettes de l'exploitant :

Type de recette	Exercice 2013 en €	Exercice 2014 en €	Variation en %
Recettes vente d'eau aux usagers (dont cession Véolia-SAUR)	879 099 (105 369)	937 036 (163 822)	+ 6.59 % (+ 55.47 %)
Recette de vente d'eau en gros SIEG	69 700	43 900	-37.02 %
Total recettes de vente d'eau	948 799	980 936	+ 3.39 %
Recettes liées aux travaux	0	0	
Autres recettes (réseaux et canalisations)	465	0	
Total autres recettes	465	0	-100 %
Total recettes	949 264	980 936	+3.34 %

Recettes globales : Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2014 : 1 500 082 € (1 498 688 € au 31/12/2013).

Montants financiers

	Exercice 2013	Exercice 2014
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire : Lyonnaise des Eaux	74 358	112 110
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire : SIECCAO	369 881	135 649
Montants des subventions en €	68 178	144 882
Montants des contributions du budget général en €	0	0

État de la dette du service

L'état de la dette au 31 décembre 2014 fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2013	Exercice 2014
Encours de la dette au 31 décembre 2014 (montant restant dû en €)	453 905.25	389 305.64
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	64 599.61
	en intérêts	3 763.30
	15 ans	14 ans

Amortissements

Pour l'année 2014, la dotation aux amortissements a été de 244 024.48 € (235 628 € en 2013).

Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service

Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Etude BAC de 2011 à 2014	187 436 €	Etude terminée
Etude étanchéité Montméliant-St witz	0	10 000 €
Etude rénovation ITV 4 forages	0	20 000 €
Etude anti fuite « décret fuite »	(SIECCAO) 4 810 € + (communes) 19 237 €	(SIECCAO) 20 000 + (communes) 80 000
Campagne d'analyses d'eau	41 592	7 600
Renouvellement charbon	67 536	Pas en 2015
BAC 5 : réalisation du plan d'actions AAC	0	130 000 € sur 5 ans
Dilution, protection inondation et secours Est Val d'Oise	0	2 500 000 €

Présentation des programmes pluriannuels de travaux adoptés par l'assemblée délibérante au cours du dernier exercice

Programmes pluriannuels de travaux adoptés	Année prévisionnelle de réalisation	Montants prévisionnels en €
Raccordement des 3 forages	2015-2016	2 500 000
Surpresseurs du réservoir Survilliers	2015-2016	500 000
Travaux clôtures des parcelles PPI forage 6, 7,8, 10 et 1 +2 suite ars	2015-2016	100 000
Amélioration traitement OHV	2018	70 000
Panneaux Aire d'Alimentation des Captages (au 2188)	2015-2016	10 000
Renouvellement des canalisations	2016	600 000

Indicateurs de performance

Qualité de l'eau (P101.1 et P102.1)

Les valeurs suivantes sont fournies au service par l'Agence Régionale de la Santé (ARS) et concernent les prélèvements réalisés par celle-ci dans le cadre du contrôle sanitaire défini par le Code de la santé publique (ou ceux réalisés par le service dans le cadre de sa surveillance lorsque celle-ci se substitue au contrôle en question).

Analyses	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2013	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2013	Nombre de prélèvements réalisés exercice 2014	Nombre de prélèvements non-conformes exercice 2014
Microbiologie	12	0	12	0
Paramètres physico-chimiques	14	1	12	0

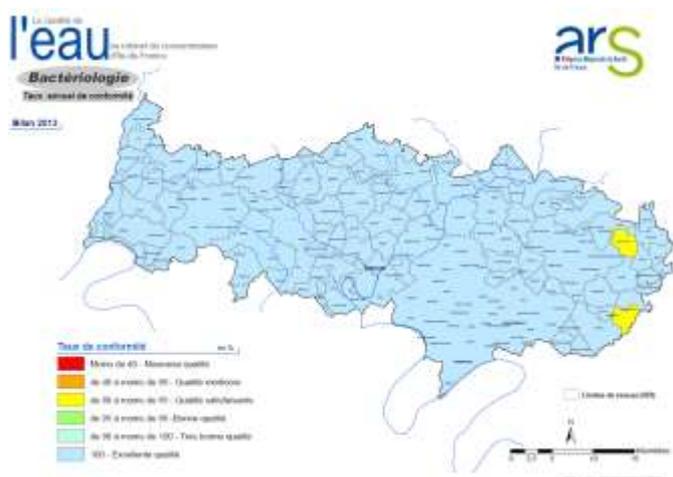
Le taux de conformité est calculé selon la formule suivante :

$$\text{taux de conformité} = \frac{\text{nombre de prélèvements réalisés} - \text{nombre de prélèvements non conformes}}{\text{nombre de prélèvements réalisés}} * 100$$

Cet indicateur est demandé si le service dessert plus de 5000 habitants ou produit plus de 1000 m³/jour.

Analyses	Taux de conformité exercice 2013	Taux de conformité exercice 2014
Microbiologie (P101.1)	100%	100%
Paramètres physico-chimiques (P102.1)	92,9%	100%

CARTE 2: ARS 2013 Bactériologie et Physico-chimie



La valeur de cet indice varie entre 0 et 100 pour le SIECCAO.

	Nombre de points	Valeur	Points potentiels
PARTIE A : PLAN DES RESEAUX (15 points)			
VP.236 - Existence d'un plan des réseaux mentionnant la localisation des ouvrages principaux (ouvrage de captage, station de traitement, station de pompage, réservoir) et des dispositifs de mesures	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.237 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.238 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions	Oui	15
VP.240 - Intégration, dans la procédure de mise à jour des plans, des informations de l'inventaire des réseaux (pour chaque tronçon : linéaire, diamètre, matériau, date ou période de pose, catégorie d'ouvrage, précision cartographique)		Oui	
VP.239 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		95,5%	
VP.241 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions	91,5%	14
PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.242 - Localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, PI,...) et des servitudes de réseaux sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.243 - Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.244 - Localisation des branchements sur le plan des réseaux	oui : 10 points non : 0 point	—	commune
VP.245 - Pour chaque branchement, caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur ⁽³⁾	oui : 10 points non : 0 point	—	commune
VP.246 - Identification des secteurs de recherches de pertes d'eau par les réseaux, date et nature des réparations effectuées	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.247 - Localisation à jour des autres interventions sur le réseau (réparations, purges, travaux de renouvellement, etc.)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.248 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.249 - Existence et mise en œuvre d'une modélisation des réseaux sur au moins la moitié du linéaire de réseaux → 2015	oui : 5 points non : 0 point	Non	0
TOTAL (indicateur P103.2B)	100	-	84

Indicateurs de performance du réseau

Rendement du réseau de distribution (P104.3)

Le rendement du réseau de distribution permet de connaître la part des volumes introduits dans le réseau de distribution qui est consommée ou vendue à un autre service. Sa valeur et son évolution sont le reflet de la politique de lutte contre les pertes d'eau en réseau de distribution.

Le rendement du réseau de distribution se calcule ainsi :

$$\text{rendement du réseau} = \frac{V_6 + V_3}{V_1 + V_2} * 100$$

A titre indicatif, le ratio volume vendu aux abonnés sur volume mis en distribution (appelé également rendement primaire du réseau) vaut :

$$\text{part du volume vendu parmi le volume mis en distribution} = \frac{V_7}{V_4}$$

	Exercice 2013	Exercice 2014
Rendement du réseau	72,6 %	70,2 %
Indice linéaire de consommation (volumes consommés autorisés + volumes exportés journaliers par km de réseau hors branchement) [m ³ / jour / km]	24,2	22,81
Volume vendu sur volume mis en distribution (ex. rendement primaire)	66,8 %	65,7 %

Indice linéaire des volumes non comptés (P105.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne font pas l'objet d'un comptage lors de leur distribution aux abonnés. Sa valeur et son évolution sont le reflet du déploiement de la politique de comptage aux points de livraison des abonnés et de l'efficacité de la gestion du réseau.

$$\text{indice linéaire des volumes non comptés} = \frac{V_4 - V_7}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2014, l'indice linéaire des volumes non comptés est de 9,9 m³/j/km (9,3 en 2013).

Indice linéaire de pertes en réseau (P106.3)

Cet indicateur permet de connaître, par km de réseau, la part des volumes mis en distribution qui ne sont pas consommés sur le périmètre du service. Sa valeur et son évolution sont le reflet d'une part de la politique de maintenance et de renouvellement du réseau, et d'autre part des actions menées pour lutter contre les volumes détournés et pour améliorer la précision du comptage chez les abonnés.

$$\text{indice linéaire des pertes en réseau} = \frac{V_4 - V_6}{365 * \text{linéaire du réseau de desserte en km}}$$

Pour l'année 2014, l'indice linéaire des pertes est de 9,7 m³/j/km (9,1 en 2013).

Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (P107.2)

Ce taux est le quotient, exprimé en pourcentage, de la moyenne sur 5 ans du linéaire de réseau renouvelé (par la collectivité et/ou le délégataire) par la longueur du réseau. Le linéaire renouvelé inclut les sections de réseaux remplacées à l'identique ou renforcées ainsi que les sections réhabilitées, mais pas les branchements. Les interventions ponctuelles effectuées pour mettre fin à un incident localisé en un seul point du réseau ne sont pas comptabilisées, même si un élément de canalisation a été remplacé.

Exercice	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Linéaire renouvelé en km	0	0	0.1 à Survilliers	0.3 à Asnières	0	0	0	0

Au cours des 5 dernières années, 0,3 km de linéaire de réseau ont été renouvelés.

$$\text{taux moyen de renouvellement des réseaux} = \frac{L_N + L_{N-1} + L_{N-2} + L_{N-3} + L_{N-4}}{5 * \text{linéaire du réseau de desserte}} * 100$$

Pour l'année 2014, le taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable est de 0,02% (0,02 en 2013).

Tableau récapitulatif des indicateurs

		Exercice 2013	Exercice 2014
Indicateurs descriptifs des services			
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	38 954	40 127
	estimation nombre habitants avec les ventes en gros	non calculé	69 096
D102.0	Prix TTC du service au m3 pour 120 m3 [€/m ³]	2.28	2.30
Indicateurs de performance			
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100%	100%
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	92,9%	100%
P103.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	63	84
P104.3	Rendement du réseau de distribution	72,6%	70,2%
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés [m ³ /km/jour]	9,3	9,9
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau [m ³ /km/jour]	9,1	9,7
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,02%	0,02%
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	80%	85%
P109.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m ³]	compétence communale	compétence communale

Site internet du SIECCAO

Le site internet du SIECCAO est régulièrement mis à jour et notamment :

- Les comptes rendus des Comités Syndicaux
- Les animations réalisées par le SIECCAO
- Le calendrier « je prends soin de mon eau » 2015
- Les relevés des compteurs
- Les marchés publics



Sensibilisation des enfants

Événements	Public	Informations
Journées de l'eau SIAH 10 et 11 mai 2014	Elèves CM1-CM2 des communes du SIAH	-Présentation et dégustation de différentes eaux - Analyse du goût et réflexion sur la localisation des eaux sur une carte vierge -Présentation du m ³ - Présentation de la couche géologique des forages
22 novembre 2014 matinée « Un enfant, un arbre »	Enfants d'Asnières sur Oise et SIECCAO	Plantation de la haie près du forage 1 
28 novembre 2014 matinée « Un enfant, un arbre »	Enfants de Noisy sur Oise	Plantation de la haie près du piézomètre 10
Eau-Dyssée 2015	Elève CM1-CM2 des communes du SICTEUB	-Désinfection de l'eau avec découverte des différentes bactéries -Présentation et dégustation d'eau, localisation en fonction de leur goût sur une carte vierge -Présentation d'un m ³ -Présentation des couches géologiques et du forage

Présentation et dégustation de diverses eaux : eau riche en minéraux, pauvre en minéraux, eau gazeuse et « du robinet » :

Les enfants font fonctionner leurs papilles et expriment facilement leurs ressentis lors de la dégustation de chaque eau : en fonction de leur localisation, les eaux ont des saveurs bien différentes. Cela dépend des minéraux présents dans les eaux dégustées et pour bon nombre d'enfants, cela est une vraie découverte. Associer informations sensorielles et apprentissages permet aux enfants d'acquérir durablement de nouvelles notions.

Désinfection de l'eau :

La désinfection de l'eau est mise en évidence par l'odeur de chlore que les enfants connaissent à travers la piscine ou chez eux. La question de « pourquoi désinfecte-t-on ? » est alors abordée, pour ensuite leur présenter ce que sont les micro-organismes. Les enfants visualisent les bactéries à l'aide de petites peluches à leur effigie, afin de mettre une image sur ces microbes invisibles. Quatre microbes pouvant être présents dans l'eau sont présentés : *E.Coli*, *Salmonella*, *Campylobacter* et *Vibrio Cholerae* avec les effets qu'ils entraînent. On peut alors différencier les différentes eaux (potables, de rivière, usées...).

Sensibilisation des adultes

Evènements	Public	Informations
Visite de l'Unité de Traitement	Les agents du SIAH Les nouveaux élus du SIECCAO Agriculteurs du territoire du SIECCAO Le Président du SIEG	 <p>Présentation des missions et des installations du SIECCAO</p>
Journées des associations à Asnières sur Oise 6 septembre 2014	Tout public	Tenue d'un stand permettant de répondre aux questions des usagers, de les sensibiliser au zéro phyto et de leur fournir des documents
Festi Rando du Val d'Oise à Viarmes 28 septembre 2014	Tout public	Sensibilisation au zéro phyto, présentation des forages Dégustation d'eau
Fête du PNR à Orry la Ville 5 octobre 2014	Tout public	Dégustation d'eau Présentation du SIECCAO
Formation « zéro phyto »	Les élus et les agents	Sensibilisation au zéro phyto
Calendrier SIECCAO 2015	Tout public	Présent sur le site internet, il donne des conseils et des idées pour réduire sa consommation d'eau et protéger l'environnement
Présentation du SIECCAO aux italiens	Dans le cadre du jumelage de la commune d'Asnières sur Oise avec Cutigliano (Italie)	Visite de l'Unité de Traitement
Exposition Aire d'Alimentation de Captage dans les mairies	Villeron Survilliers Plailly	4 panneaux portant sur les Aires d'Alimentation de Captage ont été exposés dans les mairies pendant une dizaine de jours 
Lettre aux usagers de Viarmes	Abonnés de Viarmes	Lettre d'information du SIECCAO concernant les fuites d'eau